

## DÉLIBÉRATION N° CS 2021-03-044

### ATELIER CYCLAB / TARIFS

**Nombre de membres :**

En exercice : 33

Présents : 18

Votants : 19

L'an deux mil vingt-et-un, le 27 septembre ;

L'assemblée délibérante du Syndicat mixte Cyclad, s'est réunie en séance ordinaire à l'Atelier Cyclab à Surgères, sous la présidence de Monsieur Jean GORIOUX.

**Présents / Membres titulaires**

Mesdames Ornella TACHE – Éliane TRAIN – Anne-Sophie DESCAMPS – Gislaine GOT

Messieurs Jean-Michel CHATELIER – Christian LUCAZEAU – Jacky RAUD – Serge BERNET – Jean-Luc DUGUY  
Jérôme GARDELLE – Jean-Luc FOURRÉ – Emmanuel JOBIN – Jean GORIOUX – Denis DUBOURGNOUX  
David RAFFÉ – Sylvain BARREAUD – Philippe PELLETIER – Philippe NEAU

1 pouvoir de Monsieur Julien GOURRAUD à Madame Ornella TACHE

**Présents / Membres suppléants****Présence des suppléants sans vote****Absents titulaires**

Mesdames Gisèle VERGNON

Messieurs Jean MOUTARDE (*excusé*) – Michel LALAZON – Hubert COUPEZ (*excusé*) – Gaby TOUZINAUD  
Julien GOURRAUD (*excusé*) – Pierre TUAL (*excusé*) – Éric GUINOISEAU (*excusé*) – Stéphane AUGÉ  
Jean-Paul GAILLOT – Pascal ALVAREZ (*excusé*) – Jean-Paul HÉRAUDEAU – Sylvain FAGOT (*excusé*)  
Laurent RENAUD – Alain FONTANAUD (*excusé*)

**Secrétaire de séance**

Monsieur Sylvain BARREAUD

**Convocations envoyées le :**

17 septembre 2021

**Affichage de la convocation le :** 17 septembre 2021

(Art. L2121-10 du CGCT)

**Publication (affichage) ou notification du :**

28 septembre 2021



**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Considérant** que l'atelier CyclaB est un tiers-lieu dédié à l'Économie Circulaire,

**Considérant** que des porteurs de projets seront hébergés pour prototyper leur concept d'économie circulaire,

**Considérant** que des sensibilisations et des ateliers pourront également être proposés,

**Considérant** que la salle pourra accueillir des ateliers de sensibilisation au zéro déchet et à l'économie circulaire,

**Considérant** tous ces moyens mis à disposition, il convient de voter les tarifs afin qu'ils puissent être appliqués,

**Considérant** les tarifs ci-après :

↳ **SENSIBILISATION ET ATELIERS**

ACTIVITÉS	TARIF	DURÉE
Visite inspirante, matériauthèque	200 €	2h
Visite inspirante, village circulaire	300 €	½ journée
Découverte de l'Économie Circulaire	300 €	½ journée
Visite thématique	300 €	½ journée
Mise en œuvre de l'Économie Circulaire	1 200 €	2 jours
Workshop matière	800 €	1 journée
Preuve de concept	50 €	Heure
Défi circulaire	400 €	½ journée
Immersion circulaire	En fonction du projet	1 à 3 jours

↳ **LOYER POUR LES PORTEURS DE PROJET**

	ANNEE 1		ANNEE 2	
	Tarif/mois	Tarif/année	Tarif/mois	Tarif/année
Porteur de projet	120 €	1 200 €	240 €	2 400 €
Étudiant / Demandeur d'emploi (Tarif réduit)	20 €	180 €	40 €	360 €
Entreprises locales pour des stagiaires / alternants	80 €	720 €	-	-
FORFAIT FLEXIBLE	10€/la journée			



## PACKS SENSIBILISATION POUR LES PARRAINS

PACK	TARIFS	COMPOSITION
PACK TROPHÉES	1 000€	Partenaire des trophées CyclaB de l'économie circulaire.
PACK ATELIER	2 500€	Partenaire des trophées CyclaB de l'économie circulaire. Accueil 2 jours/an dans l'Atelier CyclaB pour sensibiliser les équipes et les clients à l'économie circulaire.
PACK ATELIER EXPERT	4 000€	Partenaire des trophées CyclaB de l'économie circulaire. Accueil dans l'atelier 4 jours/an pour sensibiliser les équipes et les clients à l'économie circulaire, suivi d'ateliers thématiques.  2 jours de « workshop ».

## LOCATION DE LA SALLE FORUM

	Tarif à la journée
LOCATION	Gratuit
FORFAIT NETTOYAGE	25€

Ces explications entendues, Madame la 3<sup>ème</sup> Vice-présidente demande au Comité Syndical de se prononcer sur la présente délibération.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,  
18 membres présents, 19 membres votants, à l'unanimité,**

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Prend en compte les tarifs de l'Atelier CyclaB,
- Autorise Monsieur le Président ou Madame la 3<sup>ème</sup> Vice-présidente à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Fait à Surgères, le 28 septembre 2021

Extrait certifié conforme,

Le Président,

**Jean GORIOUX**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.*



